

# RELEVÉ DES PRIX

PRIX DES SORTES MARCHANDES DE PAPIERS ET CARTONS RÉCUPÉRÉS  
 ACHETÉES SUR LES MARCHÉS FRANÇAIS ET DESTINÉES AUX USINES DE RECYCLAGE

DONNÉES MENSUELLES

en €/tonne				jan-09		jan-08		déc-08	
Sortes ordinaires	1.02	Papiers et cartons mêlés d'origine, triés	3,05	3,62	59,30	60,19	-2,45	-1,48	
	1.04	Emballages commerciaux	7,77	8,91	66,88	67,13	-2,71	-1,12	
	1.05	Ondulés récupérés	13,19	15,15	75,12	77,82	8,68	11,14	
Sortes à désencrer	1.06/1.06.01	Magazines invendus / Magazines invendus sans dos collés* <sup>1</sup>	65,64 <sup>1</sup>	77,82 <sup>1</sup>	108,83	115,78	65,64	77,82	
	1.08/1.09/1.10	Journaux et magazines mélangés*	57,65	60,00	91,92	95,28	60,00	62,40	
	1.11 **	Papiers graphiques triés, pour désencrage *	46,27	54,50	68,13	78,13	47,01	56,92	
	2.05/2.06	Papiers de bureau triés / Archives couleur	54,66	75,28	157,20	167,56	55,58	73,86	
Autres sortes dont sortes supérieures	3.03/3.04	Rognures blanches légèrement imprimées sans bois (avec colle) / Rognures blanches légèrement imprimées sans colle	131,91	145,74	176,49	199,87	132,04	146,88	
	3.10	Imprimés sans bois	76,00	87,59	160,21	162,81	81,85	90,50	
	3.17	Rognures blanches	230,48	245,02	293,99	303,88	238,47	257,61	

\* conditionnement en balles ou en vrac

\*\* sorte en provenance des ménages (prix et volumes hors contrats de collecte sélective)

<sup>1</sup> prix reconduit mais niveau limité et non significatif des échanges

NB : les prix sont les prix "départ" (hors frais de transport) à la tonne des sortes marchandes de papiers et cartons récupérés, conformes à la norme NF EN 643 et conditionnées en balles de 600 kg à 1200 kg, pratiqués à l'achat par les usines de recyclage

Mention "na" (non appréciable) : au moins 3 réponses obtenues mais il manque celle d'un consommateur majeur empêchant la prise en compte significative du résultat.

Mention "nd" (non disponible) : moins de trois réponses obtenues.

Les déclarations des usines utilisées pour la réalisation de l'enquête (mois "m") sont pondérées par leur consommation du mois précédent (mois "m-1").

Annexe technique disponible, sur simple demande, auprès du secrétariat